AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 2 - 7 - 1 193446

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

25 Francs

N° 130 - JUILLET 1971

3° Supplément

TORDEUSE ORIENTALE

On observe actuellement des dégâts sur fruits (pêches); ces défectuosités empêchent toute commercialisation à destination de l'étranger pour les lots qui en comportent. Il faut continuer sans relâche de lutter préventivement contre le ravageur en appliquant nos précédentes recommandations.

Jusqu'à une semaine de la récolte l'usage du Mévinphos est légal ainsi que celui du Carbaryl, à réserver de préférence pour les fruits destinés à la conserverie.

En pépinière, continuer la lutte, les écussons doivent être protégés dès leur mise en place.

MOUCH E DE L'OLIVE

Les premières captures ont été relevées dans la circonscription par notre correspondant de MAILHAC (11) depuis le 8 Juillet. Un traitement sera réalisé dès réception du présent bulletin.

Les oléiculteurs qui ont lutté contre la Teigne selon nos prescriptions (2 traitements) pourront généralement retarder le précédent traitement de 2 à 4 jours.

Dans tous les cas une deuxième pulvérisation contre la Mouche (dacus) devra être faite en fin de mois.

LL. TROUILLON

POMMIER - POIRIER

CARPOCAPSE - Le Carpocapse se montre particulièrement virulent dans les vergers abandonnés ou ayant reçu une protection insuffisante. La lutte contre ce ravageur ne doit pas être relâchée.

ZEUZERE - On s'assurera que le pesticide utilisé contre le Carpocapse est efficace contre la Zeuzère. Les Parathions Méthyl et le Mévinphos ont une action de courte durée et ils ne seront donc utilisés qu'en dernier ressort.

ACARIENS - Dans les vergers de pommiers convenablement traités, les acariens ont un regain d'activité et l'araignée jaune (T. Atlanticus) a fait son apparition. Un traitement est donc à prévoir dans les jours prochains. S'assurer avant que la pullulation justifie cette application. Dans les vergers de poiriers, respecter les délais d'emploi des pesticides.

M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE.

Tirage du 19 Juillet 1971: 2.820 exemplaires.

Précédent bulletin : N ° 130 (2ème supplément) en date du 9 Juillet 1971.

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx